



Non, personne n'est obligé d'apprendre l'arabe à l'école

Une capture d'écran proposant des cours d'arabe dans une école primaire circule sur

Facebook. L'enseignement n'a rien d'obligatoire

Signalé grâce à l'outil Facebook en partenariat avec Libération (1), un article reprend le hoax des cours d'arabe enseignés à l'école. Capture d'écran à l'appui, le blog Suavelos, qui se présente sur sa page Facebook comme «Français de corps et d'esprit», assure que «dans cette ville, on apprend plus l'anglais, ni l'allemand, ni l'italien à vos enfants. On les apprend à devenir africains». (sic) On y voit la capture d'écran d'un formulaire à remplir et à rendre pour un élève de CM1, dans une école de Haute-Savoie. On y lit que «Monsieur et Madame X demandent que leur enfant suive un enseignement optionnel de langue étrangère pendant l'année scolaire». Les langues proposées sont l'arabe, le portugais, le turc et le marocain. Propositions barrées par le parent d'élève qui a rajouté à la main et coché des cases anglais et espagnol. Capture d'écran du site Suavelos. Cette polémique tourne sur les réseaux sociaux depuis plusieurs mois. A chaque fois, la ville et l'école sont différentes, mais le formulaire à remplir est presque exactement le même. A chaque fois, il s'agit en fait d'un dispositif mal compris par certains parents d'élèves. L'été dernier, c'était une photo du même formulaire distribué par l'école primaire de Six-Fours-les-Plages dans le Var qui avait été partagé des centaines de fois. Nos confrères des Décodeurs du Monde avaient démenti l'information. La semaine dernière, le site d'extrême droite Breizh Info a lui aussi partagé la photo d'un formulaire distribué dans une école de Vannes, s'insurgeant que «les élèves de l'école primaire publique de Beaupré La Lande à Vannes pourront apprendre le turc ou l'arabe. Mais pas l'allemand, l'espagnol ou encore le breton.» Tous les formulaires sont vrais. Mais il ne s'agit absolument pas d'un enseignement obligatoire, mais «optionnel», comme il est expliqué dans la note. On remarque d'ailleurs que sur le site Suavelos, la partie gauche de l'image, expliquant en quoi consistent ces cours, est tronquée. Il s'agit en fait du système des enseignements de langue et de culture d'origine (Elco), qui sera remplacé d'ici 2018 par des enseignements internationaux de langues étrangères (Eile). La formule a évolué entre Elco et Eile (il faut désormais que la personne qui dispense le cours soit un enseignant, intégré dans l'équipe pédagogique, qui maîtrise le français et qui soit inspecté par l'Education nationale), mais le principe reste le même: proposer un enseignement facultatif de langue étrangère, qui se fait en dehors du temps scolaire. Les Elco existent depuis les années 70, et étaient destinés aux enfants d'étrangers pour qu'ils maintiennent des liens avec la langue et la culture du pays d'origine de leurs parents. Neuf pays ont signé une convention avec la France (l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, la Serbie et la Croatie), et 85 000 enfants suivent ces enseignements. L'enseignement est mené conjointement avec ces pays, qui mettent les enseignants à la disposition de la France. Principal changement par rapport aux Elco, les Eile facultatifs sont ouverts à tous les enfants. Par ailleurs, l'enseignement d'une langue vivante étrangère (LV1) est obligatoire à l'école primaire à partir du CP. 91,4% des élèves apprennent l'anglais, 6% l'allemand et 1,2% l'espagnol (moins de 0,1% ont choisi comme LV1 obligatoire le portugais, le chinois, le russe, l'italien, l'arabe, l'hébreu et le japonais). Quant aux langues régionales comme le breton, elles peuvent être apprises dans le cadre général des horaires de l'école ou dans des classes bilingues. Contrairement à ce que laisse croire cette capture d'écran, aucune école n'oblige donc des élèves à apprendre l'arabe au détriment de l'anglais. (1) Pour lutter contre les «fake news», Facebook a mis au point un partenariat avec huit fact-checkers français (dont Libération). Des articles très partagés et signalés par des utilisateurs sont vérifiés par les médias français. Le dispositif est en phase de test.